

Suite aux discussions des élus du comité une étude sera réalisée pour évaluer le niveau d'isolation du bâtiment et les remédiations possibles.

Afin de faire des économies d'énergie, le SIVISA a adhéré cette semaine au programme Voltalis afin d'installer des boîtiers de contrôle par pièce et ainsi réguler plus finement le chauffage dans la crèche. En outre, Voltalis opérera des microcoupures lors de périodes de pic de consommation nationale.

A l'issue du contrat qui nous lie à Total-Energie le SIVISA étudiera les solutions disponibles.

#### 5- Point budgétaire :

En dehors du coût de l'électricité, la prévision 2022 pour le SIVISA reste globalement conforme au budget prévu. Le 012 ne devrait pas dépasser la prévision malgré la hausse de 3.5% de la valeur du point. Pour les indemnités des élus, la marge prise dans le budget permettra de couvrir le léger dépassement lié à la hausse du point. Les travaux d'entretien des locaux prévus au budget sont maintenus, afin de maintenir le niveau de qualité habituel pour le personnel et les usagers de la crèche.

#### 6- MAPA (Marché A Procédure Adapté) Restauration :

Le marché de restauration est déposé depuis juillet et sera clôturé le 14 octobre à 15h00. Dès à présent 9 entreprises ont téléchargé le dossier dont le prestataire actuel de la crèche. A ce jour, aucune réponse réceptionnée.

#### **Questions diverses :**

1) Les membres du bureau proposent aux élus du comité de réfléchir, en liaison avec les communes, à une revalorisation des primes des agents au regard de l'inflation, selon un calcul qui reste à définir.

2) Carapédal, un vélo bus pour le transport des enfants

Un vélobus électrique acheté par la commune de Saint-Aubin sera livré courant septembre. Le temps de la construction de son garage, le vélobus stationnera sur le parking de la crèche (endroit fermé avec aucun accès pour les enfants). Après présentation du coût très faible de la recharge de sa batterie le comité accepte que celui-ci se recharge à la crèche le temps nécessaire pour la construction du garage dédié.

Un membre du comité souligne qu'il est encore possible de voter pour ce projet sur le site de la région IDF, afin d'obtenir une subvention pour atténuer la charge de l'investissement pour la commune.

## Procès Verbal du comité du 15 septembre 2022

Lieu : Mairie de Saint-Aubin

Elus Présents, en plus du Directeur Alexandre PHILIPPE :

Saint Aubin	Villiers le Bâcle
Benoit JULIENNE	Déborah MONGENDRE
Valentin BLOT	Charlotte CAZALA-REYSS
Sophie CAMPISCIANO	Patricia BEUREL

Sophie Campisciano est désignée secrétaire de séance

20h30 Madame Mongendre ouvre la séance en spécifiant qu'il ne sera pas soumis de délibération aux membres du comité, mais qu'il était nécessaire d'échanger sur différents points d'actualité.

### 1- Approbation du Procès-verbal :

Le procès-verbal du comité du 20 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

### 2- Rentrée à la crèche du Héron :

La rentrée des enfants se fait progressivement et s'achèvera en octobre.

### 3- Ressources Humaines :

Aurélié est partie le 22 août en disponibilité pour une année pour devenir assistante maternelle. Elle est remplacée par Hannah qui a débuté le 22 août.

Delphine est partie le 22 juillet dernier pour intégrer une collectivité qui l'a stagiairisé de suite. Elle est remplacée par Jennifer qui a débuté le 12 septembre.

Clorène s'est vu proposer un CDD de 2 ans en attendant qu'elle passe le concours de la fonction publique correspondant à son cadre d'emploi.

Kama a été stagiairisé au 23 juillet 2022 pour une année en vue d'une Titularisation à la fin du stage.

### 4- Fournisseur d'électricité :

Le contrat liant le SIVISA à EDF a pris fin en mai 2022. Après une mise en concurrence, il s'avère que les tarifs pratiqués par Total Energie ont été plus intéressants que les autres fournisseurs.

Un contrat d'un an a été signé avec Total Energie, ce qui laisse le temps de voir comment vont évoluer les tarifs d'électricité.

A consommation et prix constants, le coût de l'électricité devrait atteindre 20 000€ en 2022 et 30 000€ en 2023, contre 12 000€ en réel 2021 et 15 000€ au budget 2022.

3) Forfait Mobilités Durables (FMD) :

La réglementation permet la mise en place d'un forfait mobilité durable pour inciter les agents à effectuer les trajets domicile-travail en vélo ou en covoiturage.

Ce forfait est fixé réglementairement à 200€ annuel si l'agent réalise au minimum 100 trajets aller-retour par an. Ce forfait n'est pas cumulable avec la participation aux frais des transports en commun.

A ce jour, un agent utilise les transports en commun pour se rendre à la crèche et un autre agent est susceptible de se rendre à la crèche en vélo.

Les élus du comité donnent leur accord pour que les membres du bureau envoient un projet de délibération au comité technique à ce propos, pour application au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

4) Aide aux parents d'Enfants Handicapés (APEH) :

La réglementation permet d'instaurer une nouvelle prestation d'action sociale au bénéfice des agents communaux : l'Aide aux Parents d'enfants Handicapés (APEH).

L'un des agents, parent d'un enfant handicapé en a fait la demande au SIVISA. Pour pouvoir bénéficier de cette allocation l'enfant doit être âgé de moins de 20 ans et avoir un taux d'incapacité au moins égal à 50 %. Son montant est revalorisé par circulaire chaque année. Le montant de l'allocation est fixé pour 2022 à 167,54€ mensuel.

Les élus du comité donnent leur accord pour que les membres du bureau envoient un projet de délibération au comité technique à ce propos, pour application au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

21h45 Fin de séance

La Présidente,  
Syndicat Intercommunal  
S.I.V.I.S.A.  
Villiers le Bâcle - Saint-Aubin  
  
D. MONCENDRE